

Un peu plus tard, les de Marzé possédèrent ce château fort comme vidames ou vicomtes de la seigneurie pour les dames chanoinesses.

Hugues de Marzé, cité ici, avait pour parrain son oncle, Hugues de Marzé, chanoine de Lyon, qui, en mourant, le fait son héritier avec son frère Jean. Ce chanoine veut être enterré dans la chapelle de Saint-Georges, à Lyon, par lui bâtie, 1334 (12).

Les chroniques du temps nous font savoir que l'hiver de 1333-34 fut extrêmement rude dans le Lyonnais. Les rivières restèrent gelées de longs mois, et le pauvre manant eut beaucoup à souffrir. Ce fut une occasion pour le seigneur de Chazay de montrer sa commisération et sa charité; on distribua de nombreux secours sur toutes les terres de la baronnie.

Cette même année 1334, l'abbé d'Ainay achète droits et servis à Lozanne, du seigneur du lieu. Ce bourg dépendait du château de Chazay, mais certains droits appartenaient encore au petit seigneur local. C'était le chevalier Geoffroy de Saint-Julien, qui pour la somme de soixante-deux sols

---

chée à un large ruban ponceau. Cette médaille représentait une croix, émaillée de blanc, bordée d'or, avec une fleur de lys aux quatre angles. D'un côté était l'Enfant Jésus, avec cette légende : *Nobilis insignia voti insignes d'un noble voeu*; de l'autre, l'image de saint Denis, patron de ce Chapitre, portant dans ses mains sa tête mitrée et revêtu d'une soutane violette, d'un surplis et d'une étole de pourpre. Le fond était émaillé rouge, avec ces mots : *Auspice Galliarum patrono*, sous les auspices du patron de la France. La dernière prieure fut Mme Marie-Nicole de Cressia. (Voir pour de plus amples détails, l'*Histoire d'Anse*, de Yves Serrant, p. 200.)

(12) Guigue, *Mazures*, t. I, pp. 453, 540.